

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

AVIS DE VIGILANCE CONCERNANT LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA)

Peste porcine africaine (PPA) détectée en République dominicaine

Le Département américain de l'agriculture (USDA) a annoncé hier des **résultats positifs de la PPA dans des échantillons provenant de porcs de la République dominicaine** dans le cadre d'un programme de surveillance de coopération entre les deux pays.

Cette situation pose donc un risque significatif de propagation au cheptel porcin des autres pays des Amériques.

L'EQSP appelle donc à la vigilance de tous les éleveurs et intervenants de la filière porcine québécoise afin de mettre en application une biosécurité rigoureuse dans leurs activités quotidiennes.

Nous souhaitons rappeler qu'il n'y a ni traitement ni vaccin pour cette maladie et qu'une éclosion au pays mènerait à une fermeture des frontières de nos partenaires commerciaux internationaux à nos porcs et produits du porc pour une période plus ou moins prolongée selon notre capacité à éradiquer rapidement la maladie.

Les modes de transmission potentiels de la maladie entre les pays sont multiples, mais trois éléments majeurs ont été identifiés. Historiquement, un des facteurs de risque le plus important est l'importation illégale de produits du porc contaminés par des voyageurs et desquels des résidus se sont retrouvés dans l'alimentation de porcs.

Un autre facteur de risque important comprend les vecteurs mécaniques que peuvent être les personnes (ex. visiteurs, travailleurs étrangers) par leurs chaussures et leurs vêtements et des équipements ou des objets pouvant être entrés en contact avec des porcs infectés et ne pas avoir été adéquatement lavés et désinfectés lors d'une introduction dans un autre pays.

Finalement, un risque non négligeable identifié depuis l'introduction de la diarrhée épidémique porcine (DEP) et du Deltacoronavirus porcin (DCVP) en Amérique en 2013 est celui du commerce international des ingrédients en alimentation porcine.

Pour ces trois facteurs de risques, le Canada a des exigences mises en œuvre aux points d'entrée au Canada, mais aucun filet de sécurité n'est infaillible avec l'importance des échanges internationaux et du nombre de voyageurs, vacanciers et travailleurs étrangers se déplaçant en tout temps entre les pays.

La vigilance de tous est donc de mise!

Nous vous tiendrons informés des prochains développements sur cette situation.